



ASSEMBLÉE
NATIONALE



cndp Commission nationale
du débat public

Contribution de l'agriculture au développement des EnR

Synthèse des débats
26 mars 2018

Philippe Bolo

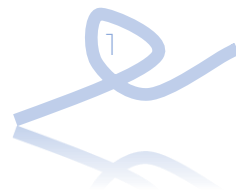
7^{ème} circonscription de Maine-et-Loire
Commission affaires économiques

Matthieu Orphelin

1^{ère} circonscription de Maine-et-Loire
Commission développement durable

Programmation Pluriannuelle de l'Énergie

2018-2023



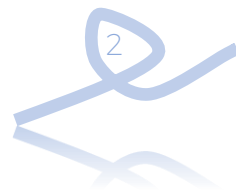
Remerciements

Nous remercions l'ensemble des participants à cet atelier organisé dans le cadre du débat public relatif à la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE). Organisé le 26 mars 2018, cet atelier a été le premier des événements labellisés par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

Nous souhaitons en particulier remercier Jacques Archimbaud et Dominique Kieffer pour leur présence, ainsi que François Beaupère pour les moyens mis à disposition par la Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire en vue de l'organisation de cet atelier.

Vous avez toutes et tous contribué au succès de cet atelier dont les débats sont repris dans ce document de synthèse et qui soutiendra, nous n'en doutons pas, à aider au développement des énergies renouvelables.

Philippe Bolo et Matthieu Orphelin



Le mot des organisateurs



Philippe Bolo

7^{ème} circonscription de Maine-et-Loire
Commission affaires économiques

Agriculture et énergie sont liées : la fonction de l'agriculture est de produire une alimentation source d'énergie. Le contexte sociétal actuel réinterroge cette fonction. Ainsi l'attente d'une alimentation saine et équilibrée est précisée par la loi « pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable ». Contrepartie de la place stratégique de l'agriculture dans l'alimentation et la santé des français, la loi se fixe comme objectif d'assurer une plus juste rémunération des agriculteurs. Au-delà de la valorisation des productions, cœur de leur métier, les agriculteurs peuvent envisager une diversification de leurs revenus avec, par exemple, la production d'énergies renouvelables.

Le débat public sur la PPE est apparu comme une occasion d'interroger ce sujet de la place de l'agriculture dans le développement des énergies renouvelables. L'atelier du 26 mars 2018 a été imaginé en ce sens. Il contribue à définir les conditions pour le développement agricole des énergies renouvelables ; il en identifie les freins et les leviers. Je remercie l'ensemble des participants pour leur implication dans cette réflexion utile à l'agriculture de demain.

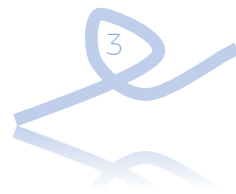


Matthieu Orphelin

1^{ère} circonscription de Maine-et-Loire
Commission développement durable

Je considère le débat public organisé sur la programmation pluriannuelle de l'énergie comme central puisqu'il permet à chacun de faire entendre ses positions et ses propositions sur l'amélioration de l'efficacité énergétique et le développement de tous les types d'énergies renouvelables dans le mix-énergétique français. En effet, la PPE est un instrument véritablement essentiel pour définir les grandes priorités de transition énergétique de la France, afin d'atteindre ses objectifs comme celui de 32% d'énergies renouvelables en 2030 dans la consommation finale d'énergie, de part du nucléaire à 50% dans la production d'électricité ou de neutralité carbone d'ici 2050.

La déclinaison de ce débat public en ateliers organisés par thème ou par filière est une formidable occasion pour tous les acteurs de ces filières (aussi bien les entreprises, les associations et les acteurs publics) et les citoyens de s'exprimer sur les freins et les perspectives de développement qu'ils identifient. Ainsi, l'atelier thématique organisé avec Philippe Bolo à Angers nous a permis de mettre en avant un fort engouement des agriculteurs pour les énergies renouvelables, notamment la méthanisation et le photovoltaïque, constituant un gisement d'emplois pour les territoires et un complément de revenu non négligeable pour les agriculteurs.



Jacques Archimbaud

Président de la commission particulière sur la PPE

Nous avons passé au crible dans cet atelier des questions de réglementation, de relation avec l'administration, de coûts, de modèles économiques, de projets de territoires. Nous avons également examiné les incertitudes technologiques et les difficultés de financement. Nous avons beaucoup parlé d'accompagnement, de dynamiques locales et collectives des territoires. Un climat courtois, des échanges véritables et sans détours entre ceux qui prennent des risques, l'administration et les chambres consulaires. Une initiative conviviale, directe, positive et pragmatique qui, partant des pratiques, remonte vers les propositions plus globales, l'analyse des freins et des leviers. Autant d'éléments utiles que la Commission du débat public portera au Gouvernement dans le cadre de l'élaboration de la PPE.



Dominique Kieffer

Administrateur du SER

Dans le cadre du débat public sur la PPE, le SER a proposé ses propres scénarios pour construire notre nouveau modèle énergétique. Ils nous montrent qu'avec une volonté politique déterminée, l'exploitation des gisements disponibles sur nos territoires permettra aux EnR de couvrir une grande partie des besoins des Français d'ici 2030 : 41% de notre consommation d'ici 2030, contre 16 % actuellement. Atteindre cette part d'EnR ne nécessitera pas de rupture technologique mais il y a encore un vrai besoin d'innovation pour continuer à baisser les coûts, intégrer les EnR dans les réseaux et favoriser l'essor de filières industrielles fortes. La transition énergétique est un magnifique défi, qui devra passer également par une implication forte des territoires et des citoyens.



François Beaupère

Président de la Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire

Un des enjeux majeurs de notre société consiste à passer de l'énergie d'origine fossile à de l'énergie renouvelable. Cette transition énergétique est amorcée et constitue de véritables opportunités pour l'Agriculture :

- revisiter nos process de production agricole pour les rendre moins consommateurs d'énergie et ainsi contribuer à améliorer nos coûts de production ;
- accroître notre valeur ajoutée par de la production d'énergie via de la méthanisation, des installations photovoltaïques sur les bâtiments agricoles, de l'éolien, etc.

Accompagner cette mutation s'inscrit dans une vision d'une agriculture ancrée dans les territoires, performante, multi fonctionnelle et respectueuse des ressources naturelles. L'atelier, animé par Philippe BOLO, contribuant aux réflexions de la CNDP, est un acte important à l'amélioration des conditions de réalisation des projets contributeurs.



Sommaire

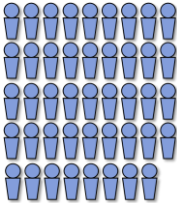
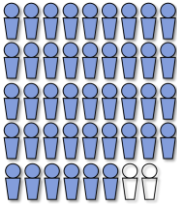
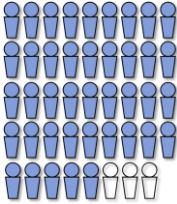
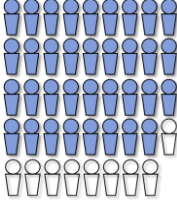
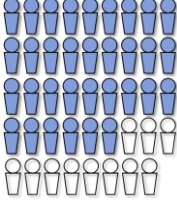
Organisation de l'atelier	Page 6
Guide de lecture	Page 8
Constats « éolien »	Page 10
Constats « photovoltaïque »	Page 12
Constats « bois énergie »	Page 14
Constats « méthanisation »	Page 16
Mesure de la satisfaction des participants	Page 18
Liste des participants à l'atelier	Page 19
L'atelier en images	Page 21



Au démarrage de l'atelier, chaque participant est invité à réfléchir à 3 mots que lui inspire le sujet de la contribution de l'agriculture au développement des énergies renouvelables. Un total de 61 mots est rassemblé. 7 mots sont cités par 5 participants ou plus : environnement, revenus, autonomie, économie, territoire, avenir et diversification.



Dans un second temps, les participants sont invités à répartir un crédit de 20 points entre 5 affirmations relatives au développement agricole des EnR, selon qu'ils les associent, ou non, au sujet. Ils ont la possibilité, s'ils le souhaitent, de formuler des affirmations complémentaires.

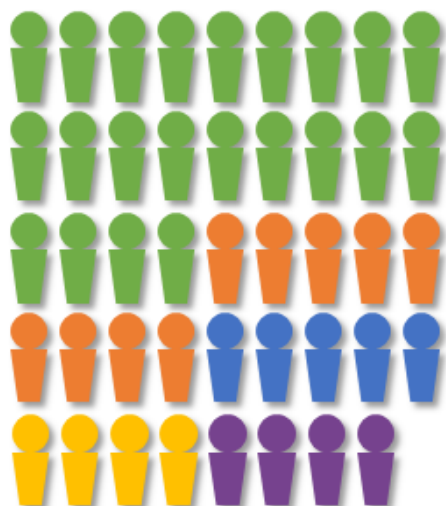
Affirmation	Nombre de participants attribuant des points	Total des points attribués à cette affirmation	Nombre moyen de points par participant
Diversifier les revenus agricoles	44 	269	6,1 Min : 1 Max : 15
Contribuer à l'autonomie énergétique	42 	179	4,3 Min : 1 Max : 10
Créer de l'activité économique sur les territoires	41 	175	4,3 Min : 2 Max : 10
Donner à l'agriculture l'image d'une activité qui agit pour l'environnement	35 	136	3,9 Min : 1 Max : 8
Impliquer les agriculteurs dans les objectifs nationaux pour le climat	33 	109	3,3 Min : 1 Max : 9

Un total de 12 points est attribué à 9 affirmations des participants : « de nouvelles pratiques agricoles », « esprit collectif et dynamique de groupe », « construction règlementaire », « contribuer au collectif », « améliorer la biodiversité », « pérenniser les exploitations », « développer des partenariats avec les citoyens », « développer la solidarité agglomération - ruralité » et « économie circulaire ».



Organisation de l'atelier

44 participants



- >> Agriculteurs
- >> Élus / collectivités territoriales
- >> Associations environnementales
- >> Gestionnaires de réseaux
- >> Représentants de l'État

étape 1



Séance plénière :
introduction et
présentation de
l'atelier



étape 2



x9 tables
thématiques



2 tables

Éolien



1 table

Photovoltaïque



2 tables

Bois énergie



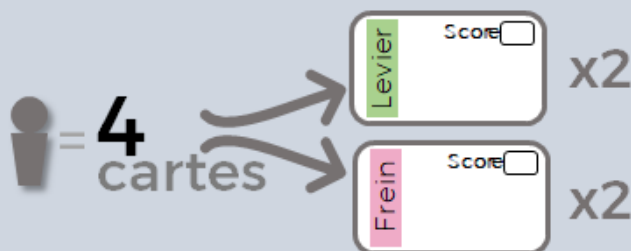
4 tables

Méthanisation

3 séquences pour chaque table

séquence 1

>> expression individuelle des
freins et des leviers



séquence 2

>> notation collective
des cartes



séquence 3

>> réflexion collective sur les
cartes les mieux notées



Dans un second temps, les 44 participants sont répartis en 9 tables thématiques (en fonction des choix exprimés lors de l'étape d'inscription) :

- 2 tables « éolien » ;
- 1 table « photovoltaïque » ;
- 2 tables « bois énergie » ;
- 4 tables méthanisation.

On remarquera l'appétence pour le sujet de la méthanisation.

Les tables de 5 participants ont été composées préalablement à la réunion. Dans la mesure du possible, chaque table réunit 2 agriculteurs, 1 élu local (Conseil régional, départemental, EPCI ou Maire), 1 représentant d'association et 1 gestionnaire de réseaux ou représentant des services de l'Etat.



L'atelier débute par une séance plénière (30') au cours de laquelle sont présentés les objectifs de la PPE et ceux du débat public qui lui est adossé. Ce premier temps est également consacré à la présentation du déroulement de l'atelier et, plus particulièrement, des règles du jeu du débat.

Enfin, préalablement au débat, les 44 participants sont invités à réaliser deux exercices destinés à identifier leur vision de la « contribution de l'agriculture au développement des énergies renouvelables » (résultats en pages 4 et 5). Le premier exercice consiste à associer 3 mots au sujet en débat. Le second, à noter 3 affirmations qui le décrivent.



Le débat est structuré en 3 séquences.

La première séquence (15') est individuelle : chaque participant doit compléter 2 cartes « frein » (ce qu'il faut améliorer) et 2 cartes « levier » (ce qui va bien et qu'il faut préserver) en lien avec le développement de l'énergie renouvelable de sa table.

La deuxième séquence (30') est collective ; elle consiste en la notation des cartes par l'ensemble des participants de la table (notation entre 0 et 10).

La troisième séquence (30') est elle aussi collective. Son objectif est d'enclencher une réflexion, à partir des cartes notées, afin de définir une vision partagée des actions à engager pour remédier aux freins et pour actionner les leviers.



Guide de lecture

Le principe de l'atelier est de faciliter l'expression des avis et des opinions au moyen de cartes que les participants sont invités à produire individuellement (cf. pages 6 et 7). Chacun dispose dès lors de la même capacité d'expression.

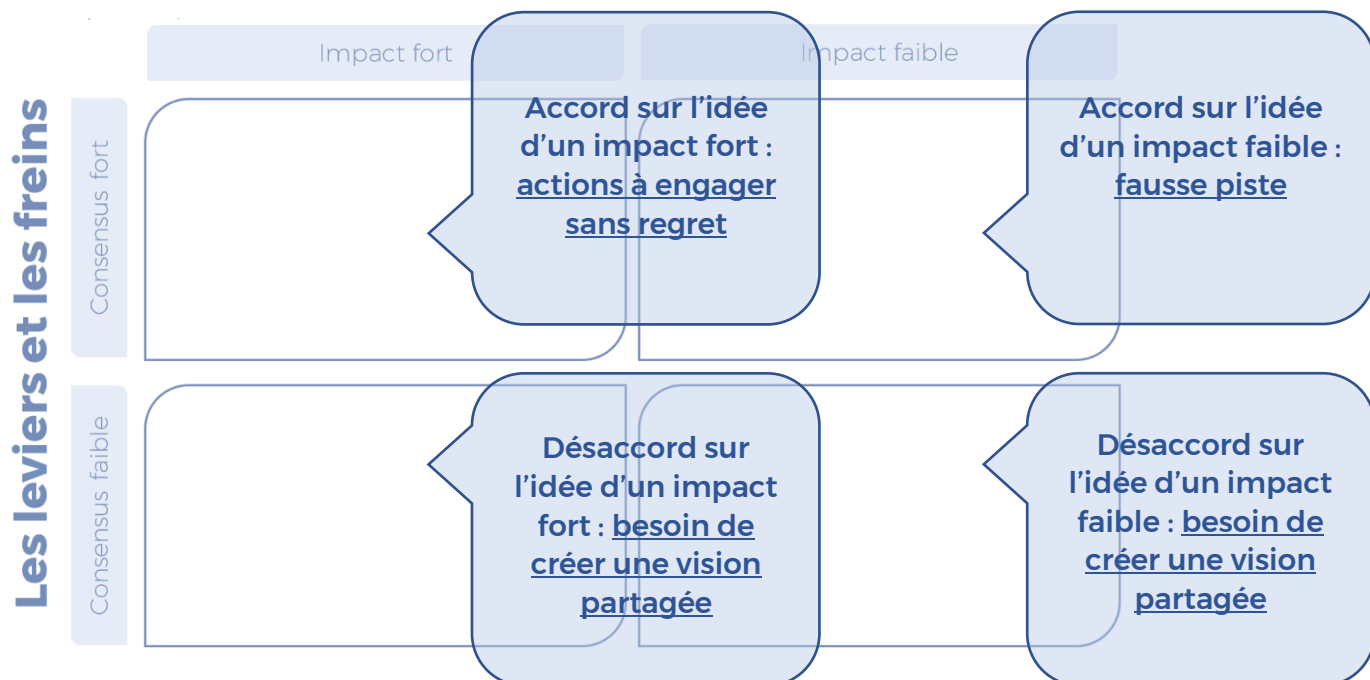
Les cartes sont ensuite notées par table. Les résultats de cette notation permettent diverses analyses. En premier lieu, celle d'évaluer l'importance des cartes pour le développement des EnR (les idées reprises dans les cartes sont-elles jugées collectivement importantes ou non, de nature à impacter ou non le développement agricole des projets EnR). En second lieu, la notation renseigne sur le degré de consensus autour des idées exprimées (des cartes se traduisent par des notes groupées, d'autres par des divergences).

Les pages suivantes présentent les principaux constats associés à chacune des énergies évoquées lors de l'atelier. Les résultats détaillés (liste exhaustive des cartes produites) sont consignés dans un tableau Excel disponible auprès des équipes des députés (coordonnées au dos du document). Sont présentées, ci-dessous, les explications nécessaires à la bonne compréhension de ces synthèses.

<p>9 thèmes sont associés au développement des EnR (éolien, photovoltaïque, bois énergie et méthanisation)</p>	Le montage des dossiers	
	L'accompagnement et le partenariat	
	L'acceptabilité des projets	
	La technologie des projets	
	Les ressources utilisées	
	L'économie des projets	
	Le raccordement au réseau	
	Le financement des projets	
	L'impact indirect des projets	

L'importance de chacun des 9 thèmes dans les projets est renseigné par un système d'étoiles : de *(importance faible) à ***(importance très forte)**

Les freins et les leviers identifiés par les participants sont examinés en considérant simultanément leur impact (renseigné par la note globale attribuée à la carte) et le consensus associé à cette notation (indicateur de regroupement des notes). L'interprétation de ce double classement est expliquée ci-dessous. Cette analyse ne porte que sur les cartes aux impacts les plus forts et les plus faibles.

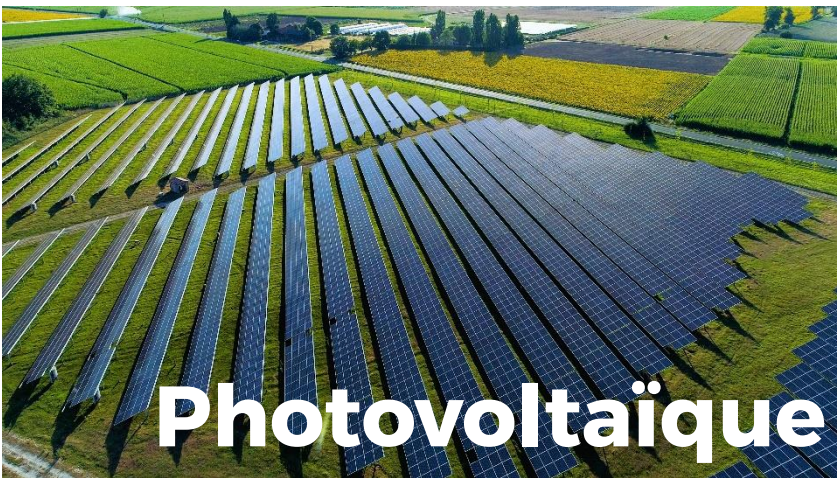




Page 10



Page 12



Page 14



Page 16





Eolien



2 tables

10 participants

39 cartes

Importance dans la dynamique des projets

Les cartes produites par les participants sont associées à 9 thèmes (cf. ci-contre).

L'importance de ces 9 thèmes pour le développement de l'éolien est estimée en référence au nombre de cartes produites pour chacun d'eux.

Le montage des dossiers	***
L'accompagnement et le partenariat	**
L'acceptabilité des projets	****
La technologie des projets	*
Les ressources utilisées	*
L'économie des projets	*
Le raccordement au réseau	*
Le financement des projets	*
L'impact indirect des projets	*

Les cartes produites identifient **des freins** au développement de l'éolien. La notation de ces cartes traduit l'impact de ces freins sur la mise en œuvre des projets (notations faibles ou élevées) ainsi que le degré de consensus à leur égard (notations proches ou dispersées).

Les freins identifiés

	Impact fort	Impact faible
Consensus fort	<ul style="list-style-type: none"> - Le processus administratif - La longueur des procédures - Le désintérêt trop important des populations - La spéculation des groupes financiers qui provoque une flambée des prix 	<ul style="list-style-type: none"> - L'importance donnée aux opposants
Consensus faible	<ul style="list-style-type: none"> - L'accès trop facile aux recours sans arguments solides 	<ul style="list-style-type: none"> - Les conséquences nuisibles pour le voisinage - L'absence de miniaturisation des machines - Les conflits d'intérêts - Les projets trop petits



Les cartes produites identifient **les leviers** favorables au développement de l'éolien. La notation de ces cartes traduit l'impact de ces leviers sur la mise en œuvre des projets (notations faibles ou élevées) ainsi que le degré de consensus à leur égard (notations proches ou dispersées).

Les leviers identifiés

	Impact fort	Impact faible
Consensus fort	<ul style="list-style-type: none"> - Le développement du financement participatif - Les démarches citoyennes 	<ul style="list-style-type: none"> - Le soutien des élus du territoire
Consensus faible	<ul style="list-style-type: none"> - Le tarif de raccordement - Le prix d'achat de l'électricité - L'association des collectivités aux projets dès leur origine 	<ul style="list-style-type: none"> - La préemption du foncier - Le retour d'expériences des porteurs de projets réussis - La maturité de la filière - La complémentarité entre les réseaux pour le stockage inter saisonnier

La synthèse des débats

Les projets éoliens présentent de réelles opportunités économiques pour les territoires (1 500 emplois créés en Pays de la Loire). Ils intéressent l'agriculture au travers du foncier. Le modèle économique sous-jacent est performant et permet un retour sur investissement qui intéresse les territoires, notamment par l'intermédiaire de l'IFER (un retour plus fort vers les communes devrait être prévu et mis en œuvre). Le tarif de rachat de l'électricité est la condition préalable d'une rémunération équitable des producteurs d'électricité éolienne.

Les clefs pour le développement des projets éoliens résident, en particulier, dans l'implication des citoyens. L'amplification des financements participatifs et citoyens apparaît comme un levier pertinent ; de nature à limiter les oppositions, par un recours au partage territorial des bénéfices de la vente d'électricité. Levier qui sera d'autant plus efficace que ces financements seront soutenus par des mesures fiscales incitatives.

Les freins au développement des éoliennes sont principalement de trois types :

- Les délais des procédures doivent être raccourcis en simplifiant les démarches et en mettant en place un guichet unique pour valoriser et accompagner le développement des EnR de manière générale (l'ADEME pourrait l'animer) ;
- Le nombre démesuré de recours administratifs, auquel il serait possible de remédier en accélérant les procédures de jugement ;
- La méconnaissance et le désintérêt des populations pour les projets éoliens. Frein que les propositions mentionnées pourraient permettre de résorber.

Photovoltaïque



1 table
5 participants
18 cartes

Importance dans
la dynamique des
projets

Les cartes produites par les participants sont associées à 9 thèmes (cf. ci-contre).

L'importance de ces 9 thèmes pour le développement du photovoltaïque est estimée en référence au nombre de cartes produites pour chacun d'eux.

Le montage des dossiers	***
L'accompagnement et le partenariat	****
L'acceptabilité des projets	**
La technologie des projets	**
Les ressources utilisées	*
L'économie des projets	****
Le raccordement au réseau	**
Le financement des projets	
L'impact indirect des projets	

Les cartes produites identifient **des freins** au développement du photovoltaïque. La notation de ces cartes traduit l'impact de ces freins sur la mise en œuvre des projets (notations faibles ou élevées) ainsi que le degré de consensus à leur égard (notations proches ou dispersées).

Les freins identifiés

	Impact fort	Impact faible
Consensus fort	<ul style="list-style-type: none"> - Le coût et la transparence des raccordements - les délais d'instruction administrative des dossiers - L'imprécision de dossiers source de malentendus et de délais 	absence de carte
Consensus faible	absence de carte	<ul style="list-style-type: none"> - Le manque d'acceptation et les recours abusifs - Le manque de travail collectif (citoyens, entreprises, élus)

Les cartes produites identifient **les leviers** favorables au développement du photovoltaïque. La notation de ces cartes traduit l'impact de ces leviers sur la mise en œuvre des projets (notations faibles ou élevées) ainsi que le degré de consensus à leur égard (notations proches ou dispersées).

Les leviers identifiés

	Impact fort	Impact faible
Consensus fort	<ul style="list-style-type: none"> - La connaissance et le recul sur la technologie des panneaux 	absence de carte
Consensus faible	<ul style="list-style-type: none"> - L'égalité de traitement en termes de raccordement - Le potentiel de bâtiments pouvant être équipés - La possibilité de monter des projets de taille différente 	<ul style="list-style-type: none"> - La facilité à faire accepter les EnR dans nos paysages - La volonté de l'Etat d'encourager les EnR

La synthèse des débats

Les délais d'instruction administrative des dossiers sont un frein important au développement de la production d'électricité photovoltaïque. Les procédures gagneraient en efficacité si un service dédié était créé, combiné à la réduction des normes et des contraintes, qui ont eu tendance à augmenter ces dix dernières années. La dématérialisation des procédures et un regroupement des réponses de l'administration seraient également de nature à apporter des solutions intéressantes.

Malgré la volonté des agriculteurs d'investir dans des panneaux photovoltaïques, des projets restent imprécis au départ. Un accompagnement des porteurs de projets par des structures indépendantes et non-commerciales est souhaitable, dans la mesure où les agriculteurs doivent pouvoir être informés de tous les enjeux d'un projet photovoltaïque. La capacité à laisser émerger des projets de toute taille est un atout indéniable, qui ne doit pas être oublié par cet accompagnement qui conduirait à leur uniformisation.

Le sujet du raccordement a également été mis en exergue. C'est une étape des projets qui souffre d'un manque de connaissances. Il paraît nécessaire de faire preuve de pédagogie et de dialogue sur le sujet et une juste estimation des coûts et des délais est une priorité. L'égalité de traitement entre les territoires doit être recherchée.

Bois énergie



2 tables
9 participants
36 cartes

Importance dans
la dynamique des
projets

Les cartes produites par les participants sont associées à 9 thèmes (cf. ci-contre).

L'importance de ces 9 thèmes pour le développement du bois énergie est estimée en référence au nombre de cartes produites pour chacun d'eux.

Le montage des dossiers	*
L'accompagnement et le partenariat	****
L'acceptabilité des projets	
La technologie des projets	*
Les ressources utilisées	****
L'économie des projets	*
Le raccordement au réseau	**
Le financement des projets	*
L'impact indirect des projets	*

Les cartes produites identifient **des freins** au développement du bois énergie. La notation de ces cartes traduit l'impact de ces freins sur la mise en œuvre des projets (notations faibles ou élevées) ainsi que le degré de consensus à leur égard (notations proches ou dispersées).

Les freins identifiés

	Impact fort	Impact faible
Consensus fort	<ul style="list-style-type: none"> - La gestion de la ressource, les concurrences entre filières et la capacité à alimenter les grosses chaufferies - L'impact financier de la délégation de gestion des chaufferies 	absence de carte
Consensus faible	<ul style="list-style-type: none"> - Le monopole des grands groupes qui gèrent les chaufferies - Le manque de développement des réseaux de chaleur - L'absence de gestion durable de la biomasse 	<ul style="list-style-type: none"> - L'insuffisance de formation à l'élagage durable - Les carences de communication sur le potentiel de chauffage du bois énergie - Le manque de gouvernance partagée et de dialogue entre acteurs

Les cartes produites identifient **les leviers** favorables au développement du bois énergie. La notation de ces cartes traduit l'impact de ces leviers sur la mise en œuvre des projets (notations faibles ou élevées) ainsi que le degré de consensus à leur égard (notations proches ou dispersées).

Les leviers identifiés

	Impact fort	Impact faible
Consensus fort	<ul style="list-style-type: none"> - L'animation territoriale en place - Le rôle reconnu de l'interprofession (Atlanbois) 	absence de carte
Consensus faible	<ul style="list-style-type: none"> - Le retour pour les territoires ruraux - L'animation et le développement des projets collectifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Les solidarités agricoles - Le potentiel offert pour le chauffage - La performance des équipements existants - L'approche territoriale en lien avec la forêt et ses acteurs

La synthèse des débats

Une des priorités pour le développement du bois énergie est la gestion durable des ressources. Il est important de s'adosser à une filière organisée locale pour enclencher une logique d'économie circulaire ; bénéficiant aux agriculteurs (diversification des revenus) et aux habitants (énergie de chauffage moins chère). Le bon entretien des haies, par exemple, peut procurer une source abondante de bois pour le chauffage. Sur certains territoires, il serait intéressant, pour les agriculteurs, d'accentuer les plantations pour augmenter leurs revenus. Plus généralement, les agriculteurs doivent pouvoir être formés à une meilleure utilisation des ressources, en particulier pour le développement de compétences locales et pour lutter contre une image archaïque de la collecte du bois.

Une filière organisée se traduit également par la formation et l'animation locale, aujourd'hui entreprise par la Chambre d'agriculture. Les financements pour l'animation de la filière doivent être préservés. Au-delà de la Chambre d'agriculture, les rôles et les fonctions des SCIC sont perçus comme important à préserver.

La question de la gestion des chaufferies est également importante. Une gestion locale par les petits acteurs de la filière est préférable à l'option de chaufferies gérées par des entreprises de taille importante (notamment lorsque par leurs décisions, elles impactent les modes de gestion et de production des ressources en bois). Aujourd'hui les réseaux de chaleurs sont en nombre insuffisant. Le développement des initiatives locales pour la gestion de ces réseaux paraît être une bonne solution pour la croissance de la filière.

Les sujets débattus interrogent la responsabilisation des décideurs et les règles des marchés publics dans leurs capacités à valoriser les ressources et les compétences locales.

Méthanisation



4 tables

20 participants

80 cartes

Importance dans la dynamique des projets

Les cartes produites par les participants sont associées à 9 thèmes (cf. ci-contre).

L'importance de ces 9 thèmes pour le développement de la méthanisation est estimée en référence au nombre de cartes produites pour chacun d'eux.

Le montage des dossiers	****
L'accompagnement et le partenariat	****
L'acceptabilité des projets	**
La technologie des projets	*
Les ressources utilisées	*
L'économie des projets	***
Le raccordement au réseau	***
Le financement des projets	***
L'impact indirect des projets	*

Les cartes produites identifient **des freins** au développement de la méthanisation. La notation de ces cartes traduit l'impact de ces freins sur la mise en œuvre des projets (notations faibles ou élevées) ainsi que le degré de consensus à leur égard (notations proches ou dispersées).

Les freins identifiés

	Impact fort	Impact faible
Consensus fort	<ul style="list-style-type: none"> - La complexité du montage des dossiers réglementaires - La longueur d'instruction administrative - Le manque de coordination entre les services de l'Etat 	<ul style="list-style-type: none"> - L'adaptation de la consommation à la production
Consensus faible	<ul style="list-style-type: none"> - La complexité d'accès aux financements - L'absence de groupe stable dans le temps, fédéré sur la durée - Le coût du raccordement au réseau 	<ul style="list-style-type: none"> - L'adaptation des projets aux territoires - Le rejet par crainte des nuisances - Les transports des projets collectifs - Le frein des débouchés de la chaleur de cogénération - Le manque d'intrants méthanisables

Les cartes produites identifient **les leviers** favorables au développement de la méthanisation. La notation de ces cartes traduit l'impact de ces leviers sur la mise en œuvre des projets (notations faibles ou élevées) ainsi que le degré de consensus à leur égard (notations proches ou dispersées).

Les leviers identifiés

	Impact fort	Impact faible
Consensus fort	<ul style="list-style-type: none"> - Le revenu complémentaire - Le coût de rachat de l'énergie, viabilité du modèle économique - L'image de l'agriculture - Le professionnalisation de la filière - L'appui technique de qualité par les organismes régionaux 	absence de carte
Consensus faible	<ul style="list-style-type: none"> - L'engouement pour la méthanisation - L'esprit d'initiative des agriculteurs - La dimension collective, condition de réussite des projets territoriaux - L'appartenance au monde agricole 	<ul style="list-style-type: none"> - Les mécanismes favorisant l'injection dans les réseaux - La possibilité de favoriser la désinfection des mauvaises graisses - Le département 49 en avance sur le développement de la méthanisation

La synthèse des débats

Les débats se sont principalement concentrés sur le sujet de la lourdeur et des délais des procédures administratives. Les participants ont évoqué des pistes pour y remédier :

- La simplification réglementaire ;
- La mise en place d'une ressource (sous la forme d'un portail en ligne par exemple), qui recenserait les documents nécessaires aux administrations et la réglementation en vigueur de manière simplifiée, ainsi qu'un guichet unique à l'instruction et au suivi des dossiers (permettant le respect des délais et apportant la pédagogie nécessaire à la qualité des dossiers) ;
- L'instauration d'une visibilité précise sur les délais de raccordement ;
- Le développement des approches territoriales mobilisant les acteurs concernés pour évaluer les besoins, l'adhésion des agriculteurs et les débouchés possibles du gaz ;
- La construction d'une base de données commune aux acteurs de la filière, sur un territoire donné, recensant en particulier les gisements de matières méthanisables pour faciliter la construction de schémas directeurs.

S'agissant d'une autre difficulté, celle des problèmes de financement des projets, plusieurs pistes d'actions ont émergé des débats :

- Le maintien, voire l'augmentation, des tarifs de rachats fixés sur le long terme (idéalement 20 ans) afin de garantir une prévisibilité des recettes appréciée des investisseurs ;
- La sécurisation des intrants permettant d'apporter des garanties de rentabilité ;
- L'aide aux commandes "groupées" par plusieurs projets de méthanisation sur plusieurs ;
- La mutualisation des réseaux pour limiter les coûts des raccordements via un mécanisme de remboursement partiel des investissements des premiers entrants lorsque d'autres projets émergent.

D'autres sujets ont été évoqués et doivent trouver leurs solutions pour aider au développement de la méthanisation :

- Les difficultés de l'utilisation des digestats en agriculture biologique ;
- Le repowering (évolution cogénération vers injection par exemple) ;
- L'exploration de nouvelles modalités de financement (livret EnR, SEM intégrant les collectivités locales).

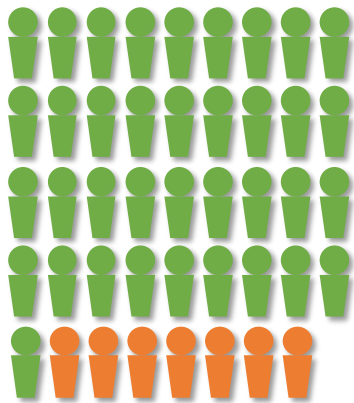
Mesure de la satisfaction des participants

Synthèse des débats du 26 mars 2018 à Angers

Contribution de l'agriculture au développement des EnR



Une enquête a été réalisée auprès des participants à la suite de l'atelier du 26 mars 2018. Ses résultats sont synthétisés sur cette page.



84% de réponses à l'enquête de satisfaction (37 réponses pour 44 participants)

- >> Réponse à l'enquête de satisfaction
- >> Non-réponse à l'enquête de satisfaction

Avez-vous le sentiment d'avoir pu **vous exprimer** au cours de cet atelier ?



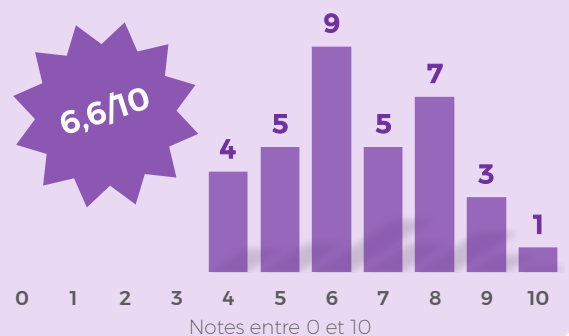
Vos remarques et avis ont-ils été **pris en considération** ?



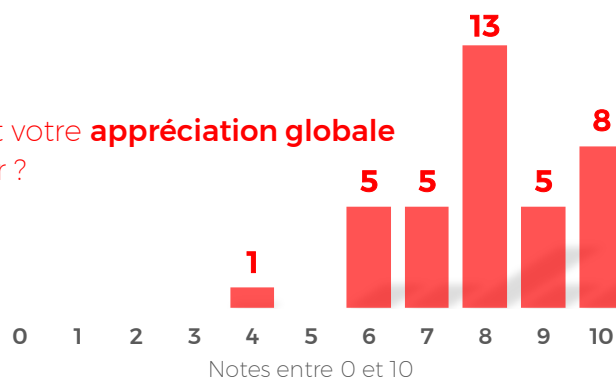
La méthode utilisée a-t-elle permis **le débat** ?



Avez-vous l'impression d'**avoir contribué** au débat sur la PPE ?



Quelle est votre **appréciation globale** de l'atelier ?





Liste des participants

A

Asseray Denis, *agriculteur*

Aubin Franck, *maire*

Archimbaud Jacques, *CNDP*

B

Beaupère François, *Chambre agriculture 49*

Bossé Frédéric, *agriculteur*

Besnard Antoine, *Chambre agriculture Pays de la Loire*

Boireau Stéphane, *Chambre agriculture 49*

Bourget Anthony, *agriculteur*

Bolo Philippe, *député*

Brossier Michel, *agriculteur*

C

Cartiller Eléonore, *collaboratrice député*

Cholet Alain, *agriculteur*

Cerles Jean-François, *GRDF*

Corvée Didier, *Enedis*

Chardin Virginie, *DDT 49*

D

Davy Jean-Luc, *AMF 49*

Dufour Denis, *DDT 49*

E

Effendiantz Michel, *Alisée*

F

Fiorentini Caroline, *suppléante député*

Frappin Alain, *FNE*

Fourastié Coralie, *GRT gaz*

G

Gautier Philippe, *agriculteur*

Grelet Julie, *ALEC*

Gérault Laurent, *conseiller régional*

Guillamot Gilles, *collaborateur député*

Girard François, *agriculteur*

H

Hamard Marie-Jo, *conseillère départementale Maine-et-Loire*

Liste des participants

J

Jacquot Jean-Pierre, *Alisée*

Jubin Jean-Laurent, *agriculteur*

Janus Dominique, *agriculteur*

K

Kieffer Dominique, *SER*

L

Lagadic Ewen, *Siéml*

Lézé Jen-Marc, *agriculteur*

Lebrun Dominique, *agriculteur*

Loiseau Laurent, *agriculteur*

Lepage Yves, *Sauvegarde de l'Anjou*

M

Maussion Patricia, *conseillère régionale*

Ménard Anthony, *agriculteur*

Mazé Philippe, *agriculteur*

Micheaud Anatole, *adjoint au maire*

O

Orphelin Matthieu, *député*

P

Payebien François, *sous-préfet*

Poulard Pascal, *agriculteur*

Poquin Franck, *maire*

Priol Morgan, *DDT 49*

R

Rabin Paul-Bernard, *agriculteur*

Robert Frédéric, *agriculteur*

Raineteau Joshua, *stagiaire député*

Roncin Ludovic, *agriculteur*

Réveillère Luc, *agriculteur*

Rullier Marie, *FDSEA*

Robert Eric, *agriculteur*

S

Savier Astrid, *presse agricole*

Séron Magalie, *GRDF*

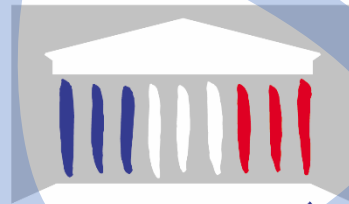
T et V

Touché Nicolas, *Enedis*

Vincent Frédéric, *agriculteur*

L'atelier en images





ASSEMBLÉE
NATIONALE

Contact Philippe Bolo

www.philippe-bolo.fr

Contact Matthieu Orphelin

www.matthieuorphelin.org

